

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**SMTCA**  
Syndicat mixte des transports en commun  
de l'agglomération clermontoise



# ÉDITO

L'année 2022 a été synonyme de dynamisme et de continuité pour le SMTC-AC, dans un contexte de sortie progressive de la pandémie. Nous avons poursuivi et développé nos projets de mobilité avec rigueur et toujours en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, inscrivant ainsi le SMTC-AC comme un acteur incontournable de la construction du territoire de demain.

InspiRe demeure le projet phare en 2022 avec l'obtention de la déclaration d'utilité publique (DUP) ouvrant la voie à la prochaine étape d'envergure : les travaux. Avant cela, elle a permis aux équipes de continuer à franchir de nouvelles étapes dans la mise en œuvre du projet avec le choix des bus électriques, de leur système de charge et du système d'information des voyageurs et d'aide à l'exploitation du nouveau réseau de transports en commun.

Pour accompagner la métamorphose de la métropole clermontoise, le SMTC-AC s'est attaché à simplifier et à faciliter la vie des usagers. Ainsi, la gratuité des transports en commun le week-end entre dans sa deuxième année d'expérimentation. Les premiers résultats démontrent une hausse significative de la fréquentation, notamment des familles. Cette gratuité, associée à celle des parkings-relais les samedis et dimanches, permet d'offrir une alternative accessible à toutes et tous et plus respectueuse de l'environnement.

Dans le même temps, le SMTC-AC a modernisé l'ensemble de son système billettique pour un accès, en un seul geste, avec sa carte bancaire qui devient un titre de transport ou la carte Oùra, qui permet de voyager sur l'ensemble des réseaux Oùra de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Colonne vertébrale du réseau, le tramway, en circulation depuis 2006, est entré dans une phase de révision technique confiée à l'entreprise clermontoise ACC M. Après s'être offert une nouvelle jeunesse, les rames voient ainsi leur durée de vie prolongée de 15 années supplémentaires.

Enfin, le SMTC-AC poursuit son accompagnement de la pratique croissante du vélo dans notre métropole avec l'acquisition de plus de 220 vélos à assistance électrique en 2022 destinés à la location longue durée, ainsi qu'un meilleur réassort des stations Cvélo aux heures de pointe et le week-end.

En vertu des valeurs d'intégration et d'inclusion que nous portons, l'accessibilité a été renforcée sur notre réseau, grâce à la poursuite de la mise en accessibilité de nos quais de bus. Dans l'espace public, le respect des règles d'usage est essentiel au vivre ensemble. Aussi, le SMTC-AC et son exploitant T2C ont souhaité lancer une campagne de sensibilisation contre le harcèlement dans les transports, pour que toutes et tous, passagers et personnel à bord, puissent profiter de trajets apaisés.

En 2022, les agents du SMTC-AC ont ainsi mené des projets phares de mobilité, symboles de notre métropole en mouvement. Grâce à leur détermination et leur sens du service public, ces projets complexes progressent étape par étape, avec en ligne de mire un territoire résilient, inclusif et apaisé où il fait bon vivre. Demain, c'est cette promesse que nous souhaitons tenir en poursuivant nos missions en faveur d'une mobilité toujours plus vertueuse et accessible.



François RAGE

Président du SMTC-AC



# SOMMAIRE

## 01 / TRANSFORMER

- Transformer la mobilité avec le Plan de Déplacements Urbains
- InspiRe, le projet de restructuration du réseau de transport en commun
- Les faits marquants du projet InspiRe en 2022
- La Grande enquête mobilité
- Le tram s'offre une deuxième jeunesse

## 02 / FACILITER

- Une nouvelle billettique pour simplifier les déplacements
- Des transports gratuits le week-end
- La pratique du vélo facilitée avec le service de location longue durée C.vélo
- Un accès pour toutes et tous

## 03 / SERVIR

- Zoom sur... l'offre C.vélo
- Zoom sur... l'offre transports en commun
- Assurer la maintenance pour garantir l'offre
- Des femmes et des hommes au service de la mobilité
- Gestion financière 2022 : assurer le fonctionnement et garantir l'investissement
- L'organisation institutionnelle

## 04 / ACCOMPAGNER

- SMTCP'Pro pour accompagner la mobilité durable dans l'environnement professionnel
- Le SMTCA-AC et ses partenaires
- Pour des trajets apaisés

## 05 / RENCONTRER

- Le dialogue continue sur le projet InspiRe
- « Tous mobiles et vous ? » : rencontrer et sensibiliser les plus jeunes à la mobilité durable

## 06 / ET DEMAIN ?

- InspiRe, les perspectives 2023
- Renforcer l'accessibilité
- Le lancement d'une ligne de bus à hydrogène

# TRANSFORMER

## Transformer la mobilité avec le Plan de Déplacements Urbains

Voté en juillet 2019 par le comité syndical du SMTCA, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) définit les grandes orientations de la métropole clermontoise en matière de mobilité pour une période de 10 ans. Il trace le cap de la révolution des mobilités à conduire face au défi du changement climatique. Il repose sur deux leviers principaux : diminuer le trafic automobile au profit de modes doux et partager équitablement l'espace public en proposant des espaces pensés pour le vélo, la marche à pied et les transports en commun.



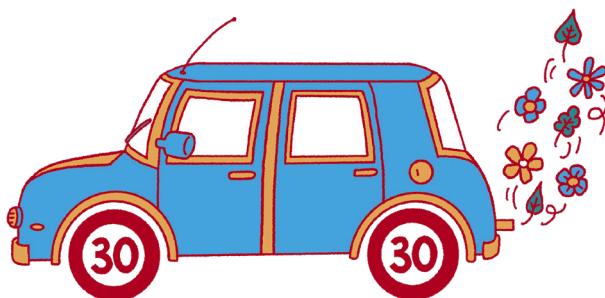
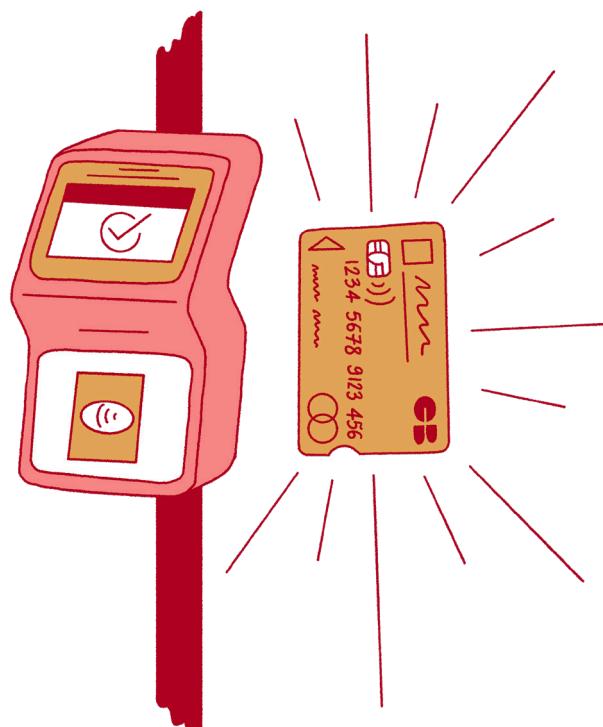
## Il définit également les principaux outils à mobiliser pour y parvenir :

### ● Un nouveau réseau de bus organisé autour des lignes fortes à haut niveau de service avec le projet InspiRe.

La réalisation du projet InspiRe et notamment le tracé des futures lignes de bus s'est nourrie de nombreux échanges avec les différents acteurs concernés : élus, commerçants, riverains, comités de quartier... Ce temps de dialogue a pour ambition d'aboutir à une parfaite insertion du projet dans la ville tout en minimisant les nuisances des transformations qu'il implique.

### ● Un nouveau système de billettique pour faciliter l'accès aux transports en commun et faire basculer le plus grand nombre vers des déplacements plus vertueux.

Depuis septembre 2022 l'accès aux transports est simplifié pour tous. Il est désormais possible de valider son trajet à bord ou à quai avec une carte bancaire ou un billet sans contact rechargeable. La carte Oùra, qui remplace la carte ModePass, permet de voyager sur le réseau T2C et l'ensemble des réseaux Oùra de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



### ● La création d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE).

Prévue en 2023, cette ZFE va restreindre l'accès au cœur de ville pour les poids lourds et véhicules utilitaires « NC » (non classés) de la nomenclature Crit'Air. Les véhicules particuliers ne sont pas concernés.

### ● La réduction de la vitesse de circulation en ville.

Après l'adoption en 2021 par la ville de Clermont-Ferrand d'une vitesse de 30 km/h généralisée sur la majorité des axes de circulation, la Métropole a adopté les principes d'un nouveau schéma de circulation multimodal. L'objectif : apaiser la circulation de tous les modes de transport en ville.

Ces choix rassemblés en une ligne directrice ambitieuse, marquent une rupture avec la pratique du « tout voiture » et reflètent la volonté d'engager la métropole dans sa transition vers l'avenir.

Le PDU est le fruit d'un travail technique et d'une concertation intense avec le souci de placer les citoyens au cœur de la réflexion et d'associer l'ensemble des parties prenantes dans la recherche de solutions. Ainsi, plusieurs partenaires (Clermont Auvergne Métropole, l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme...), interviennent aux côtés du SMTC-AC pour porter les 22 actions du PDU. La réunion de l'ensemble de ces acteurs permet de projeter la mobilité dans toutes ses composantes (circulation, stationnement, voirie, infrastructure) et d'intégrer tous les modes (marche à pied, vélo, train, tram, bus, voiture).

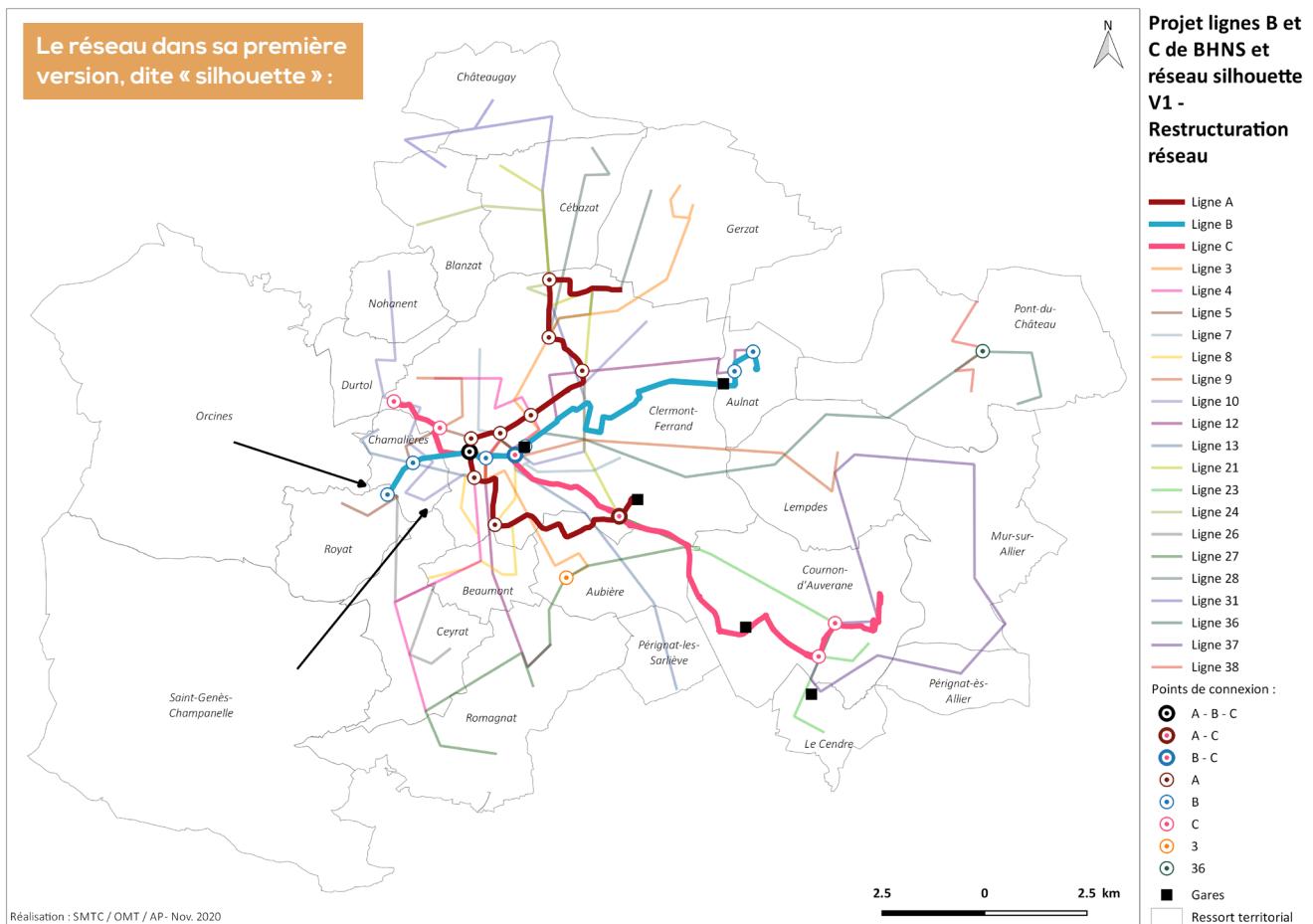
Deux ans et demi après son approbation, un premier point d'étape de la mise en œuvre du PDU a été publié en juin 2022 : "Suivi du PDU de l'agglomération clermontoise<sup>1</sup>".

<sup>1</sup> Suivi du PDU de l'agglomération clermontoise : [www.smtc-clermont-agglo.fr](http://www.smtc-clermont-agglo.fr)

# InspiRe, le projet de restructuration du réseau de transport en commun

En 2022, la construction du futur réseau 2026 se poursuit.

L'élaboration des nouvelles lignes de bus, articulées autour des trois lignes fortes (la ligne de tramway et les deux lignes de bus à haut niveau de service) a été confiée à la régie T2C. Le nouveau réseau a ainsi été construit autour de deux enjeux principaux : favoriser les déplacements liés au travail, aux études, à la santé ou aux loisirs... et permettre aux habitants de la métropole d'accéder aux centralités urbaines en 30 minutes.



Le tracé de ces lignes s'est construit par étapes. La première version, dessinée sous la forme d'un réseau "silhouette", a été présentée aux élus et aux habitants du territoire début 2021.

Les remarques et précisions issues de ces rencontres ont conduit à une nouvelle version du réseau. Des lignes régulières ont été ajoutées à Orcines et St-Genès-Champanelle, ainsi qu'une desserte de la zone d'activités nord de Lempdes et une liaison plus directe a été proposée entre Gerzat et le centre de Clermont-Ferrand.

Cette version modifiée a été présentée, de novembre 2021 à février 2022 aux élus des communes du ressort territorial<sup>2</sup>. Ces échanges ont mené à une troisième version du futur réseau de bus qui intègre une liaison entre Nohanent et Blanzat, et une amélioration de la desserte complémentaire à la future ligne C dans la commune de Cournon-d'Auvergne.

<sup>2</sup> 21 communes de Clermont Auvergne Métropole, Mur-sur-Allier et Pérignat-lès-Sarliève

## ● Les faits marquants du projet InspiRe en 2022

- Considérant l'intérêt collectif des transformations qu'il porte, reconnu au travers d'une enquête publique organisée à l'été 2022, le projet InspiRe a été déclaré d'utilité publique le 19 octobre 2022.
- Le projet va bénéficier d'une subvention de l'Ademe<sup>3</sup> à hauteur de 13,4 millions d'euros, qui s'ajoute aux 21,6 millions d'euros d'aide de l'Etat au titre du 4<sup>ème</sup> appel à projet relatif aux transports collectifs en site propre.
- Plusieurs étapes ont rythmé 2022 : le déploiement des études de maîtrise d'œuvre, l'obtention des premières autorisations administratives, une subvention

complémentaire importante de l'État ou encore la poursuite de la concertation continue.

• Des diagnostics archéologiques prescrits par le service régional d'archéologie de la DRAC<sup>4</sup>, ont également été réalisés en 2022, conduisant à la prescription de fouilles en 2023.

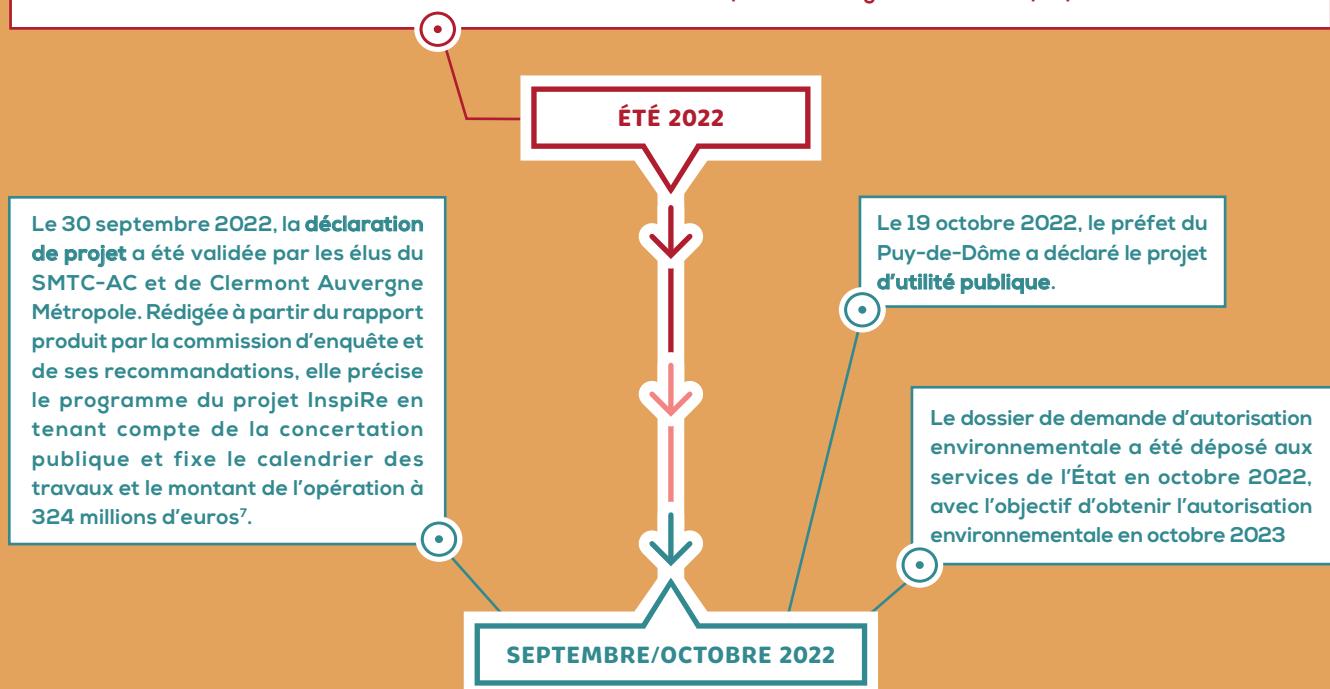
• De son côté, l'enquête publique conjointe, relative à l'utilité publique, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et à l'enquête parcellaire a été menée du 31 mai au 4 juillet 2022<sup>5</sup>.

## Les étapes clés de la poursuite du projet

### À l'été 2022, deux volets importants du projet ont été validés :

● Le groupement Hess-Hitachi a été choisi pour fournir les 40 bus électriques qui vont équiper les lignes B et C et leur système de charge associé. D'une longueur de 18 mètres (avec une articulation), les bus Hess pourront embarquer 140 passagers. Ils rechargeront leurs batteries à chaque terminus et, si nécessaire, à certaines stations équipées de mâts de charge. Ce marché s'élève à environ 50 millions d'euros.

● Le groupement Navocap-Seipra aura quant à lui en charge le renouvellement des systèmes d'aide à l'Exploitation (SAE) et d'Information des Voyageurs (SIV), et le traitement d'obsolescence et la sécurisation du système radio associé. Au-delà du traitement de l'obsolescence<sup>6</sup>, l'objectif de ce second marché est double : disposer d'un système d'aide à l'exploitation des bus moderne et en capacité de gérer les problèmes techniques sans impact sur le service pour une gestion efficiente du service de transport et une information complète aux usagers tout en leur proposant la multimodalité.



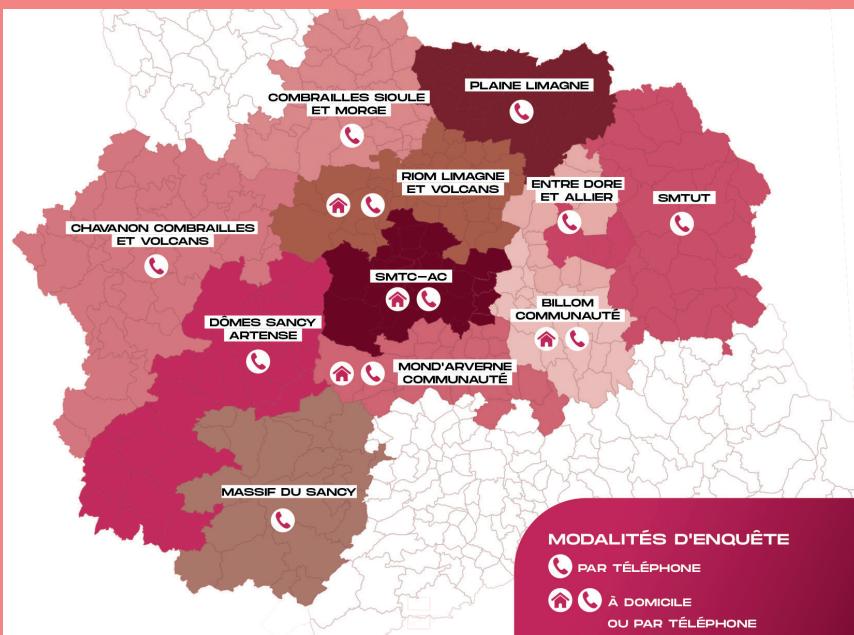
Parallèlement, les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies sur les lignes B et C, les Allées du Cardo et le centre d'exploitation et de maintenance (Technicentre bus). Elles ont permis une validation des études d'avant-projet à l'automne et l'engagement des études PROJET (le dernier niveau d'études avant les travaux, qui seront précédés d'une phase de consultation des entreprises prévue pour mi-2023).

<sup>3</sup> Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie / <sup>4</sup> Direction régionale des Affaires culturelles / <sup>5</sup> Sur la base du dossier constitué en 2021 / <sup>6</sup> On parle ici d'obsolescence de systèmes datant de la première mise en service de la ligne A du tramway / <sup>7</sup> Valeur en mai 2022

# La Grande enquête mobilité

La « Grande enquête mobilité », appelée également « Enquête Mobilité Certifiée CEREMA » (EMC<sup>2</sup>), a été lancée en octobre 2022. Elle consiste à recenser l'ensemble des déplacements effectués sur un territoire défini. Ses résultats permettront d'adapter l'offre de mobilité à l'évolution des modes de vie et de déplacements des habitants de notre territoire.

Elle succède à l'*« Enquête Déplacements Grand Territoire »* lancée il y a dix ans, et s'est déroulée sur un périmètre élargi aux intercommunalités qui ont adhéré au principe de mutualisation de l'usage des données collectées. L'enquête interroge un échantillon représentatif de la population sur un « grand bassin de vie », qui représente environ 560 000 personnes dans 285 communes. 9 400 d'entre elles ont été tirées au sort et ainsi enquêtées du 4 octobre 2022 au 26 janvier 2023. Un volet « week-end » a été intégré à l'enquête, permettant de mieux comprendre les mobilités des habitants du territoire sur ces jours de week-end et également de comprendre l'impact de la gratuité des transports en commun T2C les samedis et dimanches. Enfin, démarche inédite et exploratoire, le SMTC-AC a intégré des questions relatives aux dépenses combinées des ménages pour se déplacer et se loger afin de prendre en compte des fragilités liées aux dépenses énergétiques. Ces données sont étudiées dans le cadre d'une thèse CIFRE.



**9400 personnes**  
tirées au sort  
ont été enquêtées

du  
**4 octobre 2022**  
au  
**26 janvier 2023**

sur  
**285 communes**

## ● On en est où ?

Les premiers résultats seront disponibles à l'été 2023.

## ● Les coulisses :

Cette enquête suit une méthodologie standard, pilotée et contrôlée par l'État, (via le CEREMA<sup>8</sup>). Elle a été réalisée en partenariat technique et financier avec 11 intercommunalités et autorités organisatrices de la mobilité. Elle est co-financée par l'État et l'Union Européenne, via le Fonds européen de développement régional (FEDER). Une importante campagne de communication a été déployée en parallèle via différents médias afin de faire connaître l'enquête et de mobiliser les personnes contactées.

<sup>8</sup> Centre d'Etudes et Expérience en Risques, Environnement, Mobilité et Urbanisme / <sup>9</sup> Conventions industrielles de formation par la recherche

# Le tram s'offre une deuxième jeunesse

**Le tramway, mis en service en 2006, bénéficie d'un programme de révision à « mi-vie » pour améliorer l'expérience usager et renforcer sa fiabilité. Il comprend une liste d'opérations à effectuer environ 15 ans après la mise en service de la rame pour qu'elle puisse repartir pour la même durée de fonctionnement.**

Le programme va ainsi permettre de moderniser les 25 premières rames en circulation : leurs pièces sont inspectées, vérifiées, certaines sont remplacées et d'autres réparées pour optimiser leur durée de vie et limiter l'empreinte environnementale. Avec l'ensemble des organes vérifiés, le SMTC-AC assure un niveau maximum de sécurité et de fiabilité pour les 15 années d'exploitation à venir. Les conditions d'intervention de la maintenance ainsi que l'intérieur des rames ont aussi été améliorés grâce à ce programme.

## ● On en est où ?

La première rame a repris du service en mars 2023. Progressivement, le temps de révision sera réduit pour une fin des opérations prévue courant 2025.

## ● Les coulisses :

L'opération a été confiée, en 2021, à l'entreprise clermontoise ACC M et à SAFRA. En 2022, elles se sont familiarisées avec ce matériel très spécifique et ont engagé les révisions pour les deux premières rames.

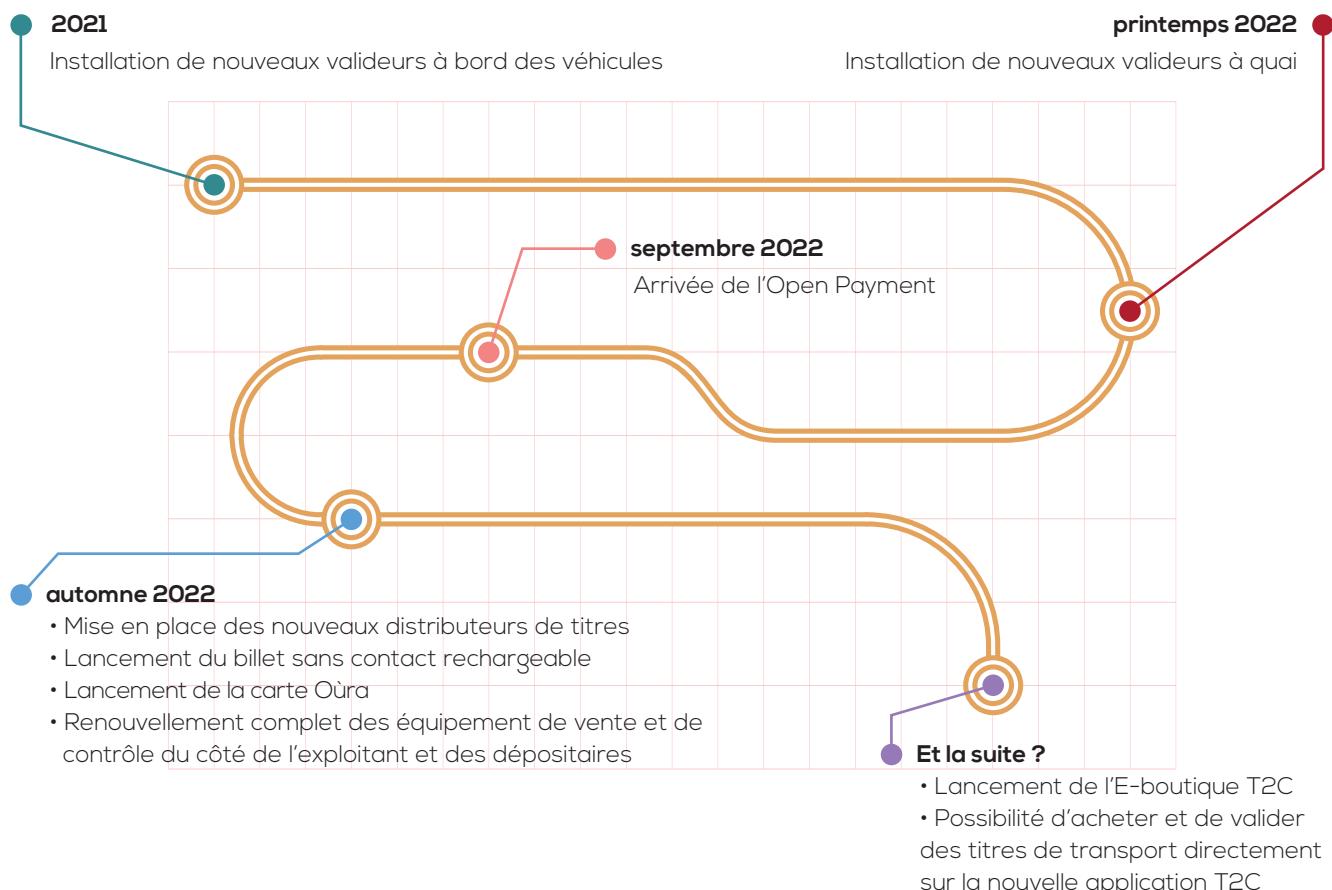


# FACILITER

## Une nouvelle billettique pour simplifier les déplacements

Le système billettique du réseau T2C a été renouvelé pour une mobilité en toute sérénité.

L'Open Payment permet de valider, payer et effectuer son voyage juste en posant sa carte bancaire sans contact sur les nouveaux valideurs. Le billet sans contact rechargeable remplace le ticket papier unique, et la carte Oùra sert désormais de support pour les abonnements.



# Des transports gratuits le week-end

Depuis le samedi 4 décembre 2021, l'ensemble du réseau T2C est gratuit le week-end, et deux parkings relais sont également en accès libre. Les premiers retours sont positifs: la fréquentation est en hausse et on ne constate pas d'augmentation des incivilités ni des dégradations.

● **Les coulisses :** En partenariat avec l'Université Clermont Auvergne deux études ont été menées par des étudiants sur ce sujet. Un dispositif d'évaluation de cette expérimentation a également été lancé par le SMTC-AC et réalisé par une équipe de recherche pluridisciplinaire de l'INRAE. Cela permet d'étudier les changements de comportement vis-à-vis des transports, les impacts environnementaux et sociaux et les effets éventuels sur les commerces.



## C.vélo

### La pratique du vélo facilitée avec le service de location longue durée C.vélo

Le SMTC-AC renforce sa flotte de vélos en location longue durée (VLD) avec de nouveaux vélos à assistance électrique (VAE<sup>10</sup>). Fin 2022 le parc est constitué de 648 VLD dont 632 VAE.

**Nouveauté cette année :** l'acquisition de 20 VAE pliants, qui permettent d'expérimenter l'usage du vélo pliant en intermodalité avec les transports en commun. Cette offre, réservée aux personnes détenant un abonnement T2C pour leur permettre de voyager à bord des bus et tram avec le vélo plié, a du succès : 12 VAE pliants sur 20 sont loués en décembre 2022 quelques semaines après le lancement de l'expérimentation. Une enquête sur ces usages est prévue fin 2023. Les permanences C.vélo dans les communes de la

métropole clermontoise (hors Clermont-Ferrand où se situe l'agence) se poursuivent, avec presque une centaine réalisées en 2022. Elles permettent d'informer sur les services, de récupérer un vélo ou de le ramener en fin de contrat sans se déplacer jusqu'à l'agence C.vélo située sur le parvis de la gare SNCF de Clermont-Ferrand. Dix bureaux de poste complètent ce réseau de points de retrait et d'information sur l'offre C.vélo : Clermont-Ferrand (Anatole France, Les Vergnes, Oradou), Cournon-d'Auvergne, Pont-du-Château, Gerzat, Chamalières, Châteaugay, Royat et Blanzat.

**Ces permanences améliorent encore le service et répondent à un besoin de proximité pour nos usagers qui vivent dans la première couronne de la ville-centre et dans les communes plus éloignées de la métropole (50% de l'ensemble des usagers).**

<sup>10</sup> 200 VAE Arcade Vitality Estival 28 pouces et 20 VAE Arcade E-folding 20 pouces, pliants.

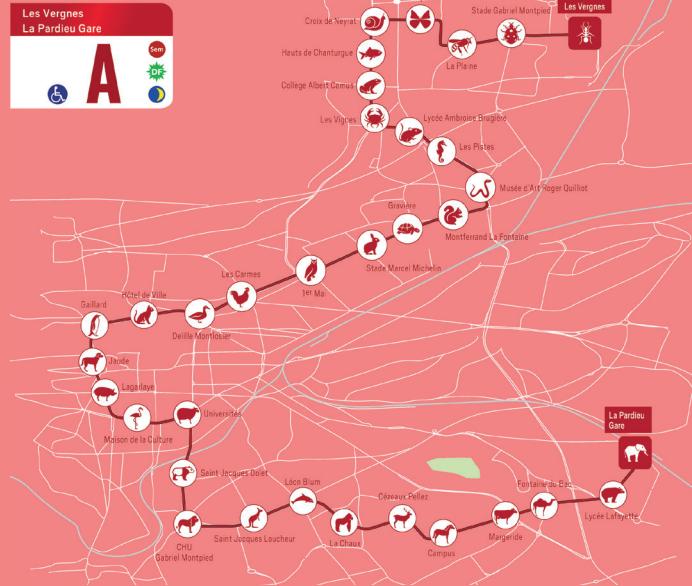


## Un accès pour toutes et tous

Pour accompagner la mobilité de toutes et tous, le SMTC-AC met en place, depuis plusieurs années, des solutions adaptées à chacun, porteur de handicap ou non.

L'accompagnement des personnes porteuses de handicaps cognitifs, psychiques et intellectuels s'est renforcé. Un travail a été mené pour déployer, sur les 34 stations de tramway, des pictogrammes représentant des animaux permettant de se repérer facilement. À chaque arrêt, un animal est associé. En complément, le SMTC-AC a créé un plan de la ligne A spécifique et un jeu de cartes pédagogiques permettant au public cible de s'approprier le dispositif et de gagner en autonomie lors de ses déplacements. Toutes les lignes (hors affrétées) sont équipées de la vocalisation des annonces des arrêts à venir pour les personnes en situation de handicap visuel.

Depuis fin août 2022, l'accessibilité du réseau de transport public T2C est pensée, non plus par ligne, mais d'arrêt à arrêt accessible, ce qui permet de mieux répondre aux attentes des usagers en situation de handicap.



En complément, deux services accompagnent les personnes porteuses de handicap : Moovicité et Mooviguide, assurés par le groupe Keolis et ses partenaires.

Moovicité, créé en 2014, est le service de **transport à la demande** (TAD) du SMTC. Il est composé d'un transport à la demande « tout public » et d'un transport réservé aux personnes en situation de handicap.

**Le service TAD tout public a réalisé  
12 988 courses  
pour  
34 323 voyages  
en 2022.**

(13 162 courses en 2021)

**Le service TAD pour les personnes  
en situation de handicap a réalisé  
21 344 courses  
pour  
29 801 voyages  
en 2022.**

(19 680 courses en 2021)

**804  
voyages  
avec un accompagnateur  
Mooviguide ont été  
réalisés en 2022.**

(886 courses en 2021)

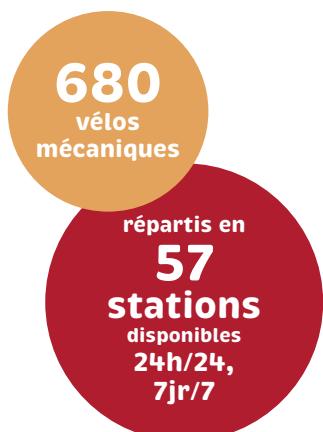
**Mooviguide**, créé en 2017, offre un accompagnement humanisé pour les personnes en situation de handicap. Le bénéficiaire est accompagné depuis son domicile vers sa destination, par une personne dédiée, présente à ses côtés dans les transports en commun. Mooviguide permet ainsi à des personnes en situation de handicap de gagner en autonomie.

# SERVIR

C.vélo offre trois services :

## Zoom sur... l'offre

C.vélo



Les vélos en libre-service (VLS)



Les vélos en location longue durée (VLD)



La C.vélo Box

<sup>11</sup> Plan de Mobilité Employeur

## Chiffres clés

En 2022, pour la première fois, les usagers du service VLS de C.vélo ont dépassé le million de courses enregistrées sur l'année !



31 239 abonnements annuels  
soit + 52% par rapport à 2021 (20 515 abonnements)  
et + 191% par rapport à 2020 (10 707 abonnements)

Le service de location longue durée est également un succès,

75% des usagers du service renouvellent leur abonnement.

1 022 606 courses réalisées  
soit + 42,36% par rapport à 2021 (718 258 courses)  
et + 86,4% par rapport à 2020 (548 554 courses)

4.12 trajets à vélo par jour en moyenne

## La C.vélo box

est un parking à vélo sécurisé sur le parvis de la gare SNCF, à destination des vélos personnels et non réservé aux C.vélos. Mise en service en 2018, elle est accessible 7j/7, 24h/24 uniquement par abonnement. En 2022 cet aménagement a trouvé son public : 127 nouveaux contrats de location ont été conclus soit une hausse de +140% par rapport à 2021.

# Zoom sur... l'offre de transports en commun

## Les lignes régulières



1 ligne de tramway :



19 lignes urbaines exploitées par T2C dont 2 lignes fortes :



Près de 1,8 million de titres vendus sur tout le réseau T2C hors abonnements en 2022

9 lignes interurbaines affrétées



Les lignes 32 et 33 sont exploitées via une convention de groupement de commande avec Riom Limagne et Volcans car elles circulent sur les deux territoires. La convention qui permet de coordonner la passation et l'exécution des marchés d'exploitation de ces lignes et de définir la répartition financière, a été renouvelée en 2022 pour 4 ans.

38 145  
abonnements

→  
dont

19 594  
solidaire

→  
et

13 892  
«moins de 26 ans»

7 154 688 km parcourus en 2022 dont :

5 856 756 km  
sur lignes  
régulières T2C  
(81,86%)

637 631 km  
sur lignes  
régulières affrétées  
(8,91%)

288 071 km  
sur lignes  
scolaires  
(4,03%)

40 341 km  
navettes Puy-de-Dôme,  
Montjuzet et service BEN  
(0,56%)

331 889 km  
sur les services de  
transport à la demande  
(4,64%)

Près de 30 millions de voyages ont été effectués sur le réseau en 2022 !

Progressivement la fréquentation du réseau T2C revient à son niveau d'avant COVID, en 2019 on comptait 31 millions de voyages contre 19 millions en 2020.

# Les lignes scolaires

**Le SMTC-AC veille continuellement à adapter son offre pour accompagner chaque élève jusqu'à son établissement dans les meilleures conditions.**

Des services spécifiques ou des adaptations des lignes régulières confortent l'offre avec des itinéraires et des arrêts dédiés... Leur vocation est d'abord scolaire, mais ces services sont accessibles à tous dans la limite des places disponibles.

En 2022, cela représente une cinquantaine de dessertes soit environ 730 courses par semaine à destination d'une quinzaine de collèges, une douzaine de lycées, 7 écoles primaires ainsi que l'Institut des Métiers et l'EREA<sup>12</sup>. Environ 70% de ces services sont réalisés par cars affrétés, le reste par bus T2C.

À la rentrée 2022, le lycée Gergovie a ouvert ses portes, remplaçant les établissements Camille Claudel et Marie Curie. Les services T2C se sont adaptés aux besoins de ce nouvel établissement déjà desservi par les lignes régulières 10 et 21. Une ligne spécifique desservant la gare routière et la gare SNCF a été mise en place permettant des correspondances avec d'autres réseaux de transport. Les lignes 22 et 31 ont également été prolongées pour desservir ce nouveau lycée. Cette offre est en constante amélioration, et a été modifiée en novembre 2022, pour mieux correspondre à la réalité des usages.

## Les navettes

**Pour faciliter l'accès aux lieux de loisirs ou touristiques, le SMTC-AC propose des navettes :**

**La navette Montjuzet** existe depuis 2019 et offre sept allers-retours entre le centre de Clermont-Ferrand et l'entrée principale du parc. Elle circule les mercredis, samedis et dimanches en période scolaire et tous les jours pendant les vacances. **En 2022, elle a été empruntée par 3 016 voyageurs.**

**La navette Vulcana** existe depuis 2020 et circule tous les jours pendant les vacances scolaires d'été (deux allers-retours/jour) et pendant les vacances de printemps et de la Toussaint (un aller-retour/jour). Elle relie la gare SNCF à Vulcana via le centre-ville de Clermont-Ferrand, Chamalières, Royat et Orcines (dont le parking des goules). **On recense 3 500 voyages en 2022.**

La navette est gérée grâce à une convention tripartite entre le SMTC-AC, la Société d'Économie Mixte (SEM) Volcans et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La tarification T2C s'applique.

**La navette du Panoramique des Dômes** circule tous les jours du début des vacances de printemps à la fin des vacances de la Toussaint. Dix à douze courses par jour relient Clermont-Ferrand à la gare du train du panoramique des Dômes via Chamalières, Royat et La Font de L'arbre à Orcines.

Après une forte baisse durant la crise sanitaire, on constate **un regain de fréquentation en 2022 avec 20 000 voyages, soit près de 95 voyages par jour**. Cette hausse peut s'expliquer par une communication accrue sur les navettes touristiques, une météo clémente et la mise en place de la gratuité le week-end.

**BEN le bus de nuit gratuit**, couvre les principaux secteurs des résidences universitaires depuis le centre-ville, permettant aux étudiants de regagner leur domicile en toute sécurité la nuit. Un service de médiation est présent à bord. BEN circule les jeudis, vendredis et samedis en période scolaire universitaire ainsi que certaines veilles de jours fériés, avec un départ toutes les heures entre 1 h et 4 h.

**En 2022, BEN a transporté 4 634 noctambules<sup>13</sup>.**

<sup>12</sup> Établissement régional d'enseignement adapté / <sup>13</sup> Du 17 septembre 2021 au 15 juin 2022

## Assurer la maintenance pour garantir l'offre

La maintenance du matériel fait partie de la mission de service public du SMTCA-AC. Cette maintenance, réalisée avec T2C, concerne un patrimoine important :

- Un dépôt T2C à La Pardieu (Siège de la Régie, bus) et un à Champratel (bus et tramway)
- Des ouvrages d'art, notamment le viaduc des Carmes supportant la ligne A
- 30 rames de tramway Translohr
- Une ligne de tramway (plate-forme, rails, ligne aérienne de contact, ...)
- Environ 200 bus
- 1200 quais bus et près de 500 abribus

Le SMTCA-AC pilote aussi différents chantiers, comme le programme de révision à mi-vie du tramway ou d'autres travaux d'entretien et de maintenance menés par T2C sur l'ensemble des rames. Une campagne estivale a aussi permis la reprise de défauts mineurs de la plateforme tramway (de nuit, hors service).

En 2023, le SMTCA-AC mettra en place un système et des process de gestion de type *asset management* pour aider à la décision sur les priorités d'investissement et prérenniser son patrimoine.

## Des femmes et des hommes au service de la mobilité

Entre 2020 et 2022 les effectifs du SMTCA-AC sont passés de 62 à 66 agents. Cette hausse s'explique notamment par un besoin accru de compétences pour réaliser le projet InspiRe, mais aussi pour définir, mettre en œuvre et évaluer les offres et services proposés par le SMTCA-AC sur tous les champs de la mobilité.

Hors InspiRe, deux recrutements ont permis d'acquérir de nouvelles compétences :

- Un chef de projets et études structurantes au pôle « territoire » pour notamment piloter la conduite d'enquêtes (enquête de mobilité certifiée Céréma -EMC2 ; enquête origine destination) et la mise en œuvre des aménagements nécessaires aux futurs réseaux (réseau travaux et réseau 2026).
- Un chef de projet développement au pôle « offres de mobilité » afin de développer un MaaS (*mobility as a service*) dont le but est de favoriser l'intermodalité via une application. Le chef de projet développement est le référent des projets numériques et datas portés par les partenaires.

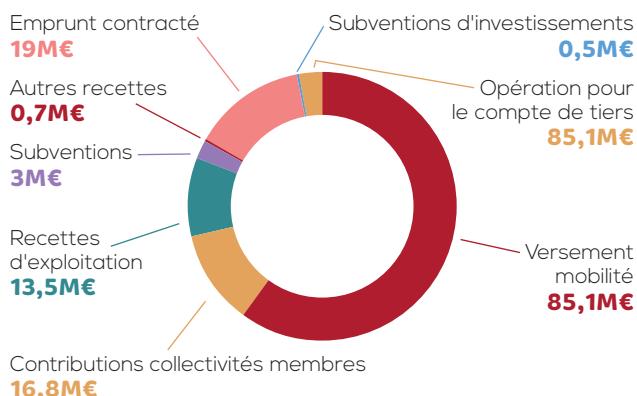
En parallèle, le SMTCA-AC veille à maintenir ses compétences et sa capacité d'expertise au plus haut niveau afin d'appréhender la transition rapide des mobilités en cours dans la métropole ainsi qu'à l'échelle nationale. Cette année, 60 % des agents ont suivi au moins une journée de formation soit une moyenne de 2,82 jours par agent.

## Gestion financière 2022 : assurer le fonctionnement et garantir l'investissement

**La gestion du budget 2022 a permis au SMTCA-AC de consolider sa capacité d'investissement pour l'avenir tout en assurant son fonctionnement courant.**

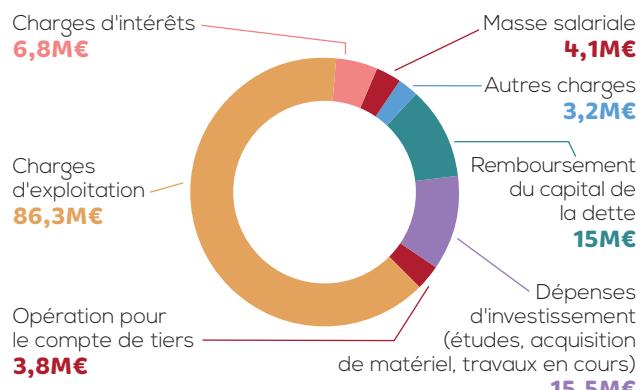
Après les années covid, 2022 est une année de sortie de crise mais qui reste encore marquée par une inflation record en France et en Europe, impactant les dépenses et comportements économiques. Grâce à la croissance du Versement Mobilité<sup>14</sup> et au regain des recettes commerciales avec un retour progressif des usagers dans les transports en commun, le SMTCA-AC a pu absorber les charges d'exploitation en forte hausse, garantissant ainsi le fonctionnement de la structure.

Comment est financé le SMTCA ?	
L'investissement 23,24M€	Le fonctionnement 118,98M€



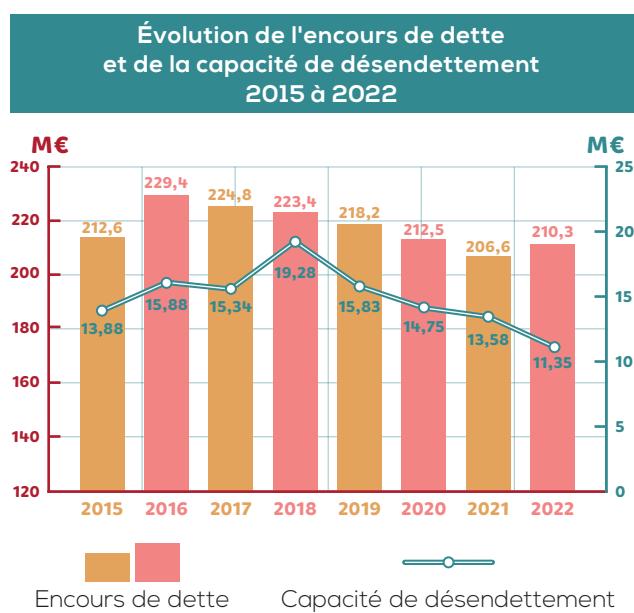
Le budget fonctionnement du SMTCA-AC dégage, en 2022, les marges de manœuvre qui concourent au financement de l'investissement.

Pour quelles dépenses ?	
L'investissement 34,25M€	Le fonctionnement 100,45M€



En 2022 le niveau d'épargne brute a été maintenu, malgré le contexte contraint de l'année. Cela permet de diminuer la capacité de désendettement du SMTCA-AC (nombre d'années nécessaires théorique en N pour rembourser la dette dans sa totalité).

EXERCICE 2022	
Fonctionnement	Investissement
Recettes réelles de fonctionnement 118,98M€	Épargne brute 18,53M€
Dépenses réelles de fonctionnement 100,45M€	Recettes d'investissement 23,24M€
Épargne brute 18,53M€	Résultat 2021 affecté à l'investissement 5,79M€



<sup>14</sup> Le versement mobilité est une contribution due par les employeurs privés ou publics créée par la loi d'orientation des mobilités pour financer les transports et les services de mobilité.

# LA COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

## REPRÉSENTANTS DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Thierry VATIN  
Dominique BALICHARD  
Patrick NEHEMIE  
Richard BERT  
Flavien NEUVY  
Eric EGLI  
Claude AUBERT  
Marie DAVID  
Annie LEVET  
Nicolas BONNET

Thomas WEIBEL  
Stanislas RENIÉ  
Cyril CINEUX  
Jérôme AUSLENDER  
Sondès EL HAFIDHI  
Christophe BERTUCAT  
François RAGE  
Blandine GALLIOT  
Gilles VESCOVI  
Serge PICHOT

Jean-Paul PRESLE  
Henri GISSELBRECHT  
Laurent GANET  
Jean-Marc MORVAN  
Sébastien DONADIEU  
Aurélion MACIAN  
Christiane DEMOUSTIER  
Marcel ALEDO  
Christophe VIAL

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Claude AIGUESPARSES  
Hamid AMAZIG  
Damien PESSOT  
Christine PEROL-BEYSSI  
Patrick ROSLEY  
Anne-Marie PICARD  
Christelle POUMEROL  
Louis GISCARD D'ESTAING  
Claude PRIVAT  
Odile VIGNAL

Marion BARRAUD  
Jean-Pierre BRENAS  
Marianne MAXIMI  
Grégory BERNARD  
Dominique BRIAT  
Pierre SABATIER  
Philippe MAITRIAS  
Mina PERRIN  
Louis-Pierre MOREAU  
Raïssa RAY

Jacqueline BOLIS  
Joël DERRE  
Cyril MALLET  
Catherine PAYSAN  
Eric GRENET  
Jean-Michel ONDET  
Chantal LELIEVRE  
Alain DOCHEZ  
Eric HAYMA

### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

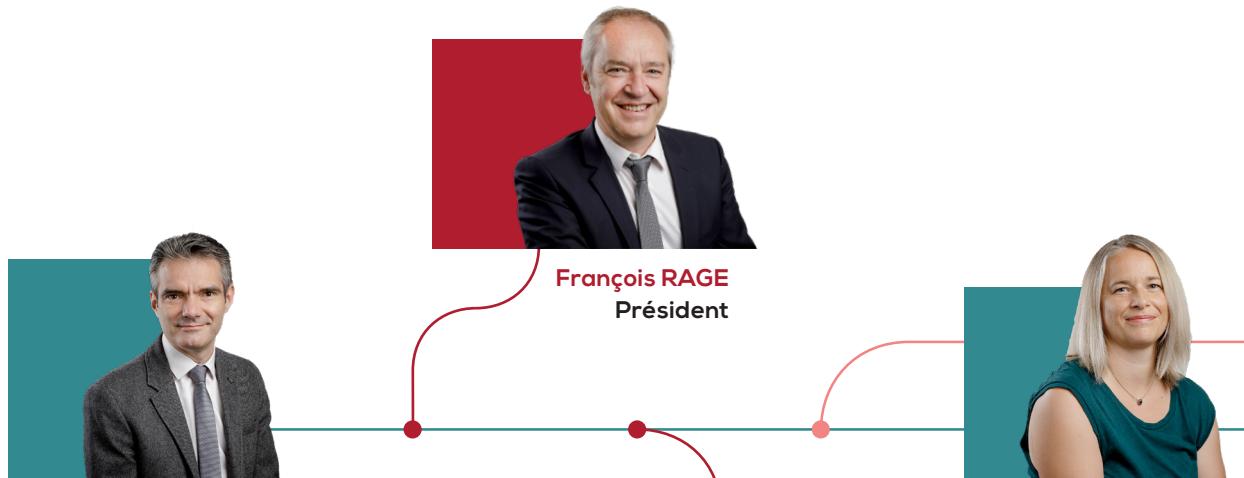
Jean DELAUGERRE  
Jacinthe GUILLOT

### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DE PÉRIGNAT-ES-ALLIER

Fanny BLANC  
Louis VIVIER

L'assemblée du SMTC-AC est constituée de 31 délégués titulaires et 31 délégués suppléants. Le nombre des membres du Bureau est fixé à 8 : 6 Vice-Présidents et 2 autres membres. Les Vice-présidents sont en charge de dossiers particuliers. Le Bureau prépare et reçoit le travail des commissions pour en assurer l'harmonisation pour la préparation des comités syndicaux.

# LA COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL



**Cyril CINEUX**  
3<sup>e</sup> Vice-Président  
En charge des offres de service, du suivi du PDU et du suivi des expérimentations de gratuité  
**1<sup>er</sup> Vice-Président de T2C**



**Patrick NEHEMIE**  
4<sup>e</sup> Vice-Président  
En charge des finances, du budget, des ressources humaines et des moyens généraux



**Nicolas BONNET**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
En charge du suivi des dossiers de la CAO ordinaire, du dialogue avec les politiques d'aménagements métropolitains et du dossier de l'autopartage



**Jérôme AUSLENDER**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
En charge de la relation de proximité, de l'innovation et du numérique, chargé du suivi du projet ORBIMOB



**Marcel ALEDO**  
1<sup>er</sup> membre



**Annie LEVET**  
2<sup>e</sup> membre

## LES ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ORDINAIRE

### PRÉSIDENT

François RAGE  
ou son représentant  
Nicolas BONNET

### 5 MEMBRES TITULAIRES

Henri GISSELBRECHT  
Claude AUBERT  
Jérôme AUSLENDER  
Dominique BALICHARD  
Christophe BERTUCAT

### 5 MEMBRES SUPPLÉANTS

Annie LEVET  
Christiane DEMOUSTIER  
Eric EGLI  
Laurent GANET  
Marie DAVID

## LES ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES PROJET INSPIRE

### PRÉSIDENT

François RAGE

### 5 MEMBRES TITULAIRES

Flavien NEUVY  
Blandine GALLIOT  
Cyril CINEUX  
Patrick NEHEMIE  
Nicolas BONNET

### 5 MEMBRES SUPPLÉANTS

Annie LEVET  
Marcel ALEDO  
Alain DOCHEZ  
Damien PESSOT  
Sondès EL HAFIDHI

## LES COMMISSIONS PERMANENTES

3 commissions thématiques pour les finances, les offres de services et les investissements matériels ont été créées.

Les commissions se réunissent avant chaque comité syndical. Elles permettent d'échanger sur les dossiers en cours ou sur de nouveaux projets. Les diaporamas synthétiques présentés lors de ces réunions sont des documents préparatoires au comité syndical.

# COMMISSION EN CHARGE DES FINANCES ET DES RESSOURCES HUMAINES

## COMPÉTENCES

Dialogue de gestion avec les partenaires institutionnels et les collectivités membres  
Revue d'orientation budgétaire, budget, compte administratif  
Gestion de la dette  
Prospective financière  
Conventions de subventions  
Ressources humaines

## COMPOSITION

Président : François RAGE / Président suppléant : Patrick NEHEMIE

Jacqueline BOLIS  
Fanny BLANC  
Dominique BRIAT  
Joël DERRE  
Jean DELAUGERRE

Sébastien DONADIEU  
Éric HEYMA  
Aurélio MACIAN  
Flavien NEUVY  
Claude PRIVAT

Gilles VESCOVI  
Stanislas RENIÉ  
Christophe VIAL

# COMMISSION EN CHARGE DES OFFRES MULTISERVICES

## COMPÉTENCES

Offres multiservices, conditions générales de vente  
Règlements d'exploitation, sécurité  
Plans de mobilité  
Études, dont enquête ménage certifiée CEREMA  
Services et offres innovants

## COMPOSITION

Président : François RAGE / Président suppléant : Cyril CINEUX

Jérôme AUSLENDER  
Dominique BALICHARD  
Jacqueline BOLIS  
Marie DAVID  
Christiane DEMOUSTIER

Éric EGLI  
Blandine GALLIOT  
Henri GISELLBRECHT  
Éric GRENET  
Annie LEVET

Damien PESSOT  
Mina PERRIN  
Serge PICHOT  
Louis VIVIER  
Thomas WEIBEL

# COMMISSION EN CHARGE DES INVESTISSEMENTS ET DU PATRIMOINE

## COMPÉTENCES

Verdissement de la flotte bus  
Entretien du système tramway  
Systèmes d'information et d'exploitation  
Accessibilité physique  
aux services de mobilité  
Voirie spécifique

## COMPOSITION

Président : **François RAGE** / Président suppléant : **Flavien NEUVY**

Hamid AMAZIGH	Eric HEYMA	Raïssa RAY
Claude AUBERT	Chantal LELIEVRE	Stanislas RENIÉ
Nicolas BONNET	Aurélio MACIAN	Patrick ROSLEY
Christophe BERTUCAT	Philippe MAITRIAS	Thierry VATIN
Sébastien DONADIEU	Louis-Pierre MOREAU	Christophe VIAL
Sondès EL HAFIDHI	Damien PESSOT	
Laurent GANET	Anne-Marie PICARD	

## LES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE T2C

Présidente : **Blandine GALLIOT** / 1<sup>er</sup> Vice-Président : **Cyril CINEUX**

François RAGE	Gilles VESCOVI	Nicolas BONNET
Patrick NEHEMIE	Sondès EL HAFIDHI	Fanny BLANC
Christophe BERTUCAT	Richard BERT	Jean-Marc MORVAN
Stanislas RENIÉ	Sébastien DONADIEU	Marie DAVID
Eric EGLI	Jérôme AUSLENDER	Laurent GANET

- ✓ une personne qualifiée représentant la CCI du Puy-de-Dôme : **M. Yves JAMON**
- ✓ un représentant d'association des usagers du transport public : **Association AUTA**
- ✓ deux représentants du personnel de la régie désignés par T2C : **M. ROMERO** et **M. POTELLERET**

## COMPOSITION DU COMITÉ DES USAGERS ET DES PARTENAIRES

- Le Président ;
- Les 6 Vice-Présidents du SMTC-AC ;
- Un représentant des associations d'usagers suivantes : Vélo-Cité 63, l'Association de Défense des Usagers des Transports Clermontois (ADUT) ;
- Le Collectif Départemental pour l'insertion des Personnes Handicapées (CDIPH) ;
- La Fédération Nationale des Associations d'Usagers (FNAUT) ;
- Un groupe d'usagers des services de transport organisés par le SMTC-AC désigné par le Président, dans la limite d'un usager par service (TC, Cvélo, TAD) ;
- Un représentant des structures suivantes: Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Michelin, CHU, CAF, CCAS, Groupe la Poste.

# LES REPRÉSENTANTS DANS DIVERS ORGANISMES

TITULAIRES

SUPPLÉANTS



## GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)

François RAGE  
Jérôme AUSLENDER  
Blandine GALLIOT

Joël-Michel DERRÉ  
Christine PEROL-BEYSSI  
Cyril CINEUX



## AGENCE D'URBANISME CLERMONT MASSIF CENTRAL

Blandine GALLIOT  
Christiane DEMOUSTIER



## ASSOCIATION FRANÇAISE DU GAZ NATUREL POUR VÉHICULES (AFGNV)

Nicolas BONNET



## CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES

Nicolas BONNET  
Jérôme AUSLENDER



ATMO

Jérôme AUSLENDER



## OBJECTIF CAPITALES

Eric EGLI  
Fanny BLANC



ADCET

Blandine GALLIOT

Jérôme AUSLENDER



## ORBIMOB CLERMONT AUVERGNE

Jérôme AUSLENDER



CNAS

Patrick NEHEMIE

Céline HEKIMIAN



CDCA

Cyril CINEUX



# ACCOMPAGNER

**SMTCA'Pro pour accompagner la mobilité durable dans l'environnement professionnel**



**Fort de son expérience, le SMTCA propose son expertise aux structures qui souhaitent développer leur Plan de Mobilité Employeur (PdME) via la signature d'une convention qui engage l'employeur et le SMTCA.**

Le PdME est un ensemble de mesures prises pour optimiser l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, notamment ceux du personnel. Le but : diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de pollution atmosphérique, et réduire la congestion des infrastructures et des moyens de transports<sup>15</sup>.

En 2022, le SMTCA a accompagné 38 structures, privées ou publiques. Cet accompagnement est large, il va de la réalisation d'un diagnostic des déplacements, à l'organisation de journées d'animation en passant par la promotion de solutions de mobilité alternatives.



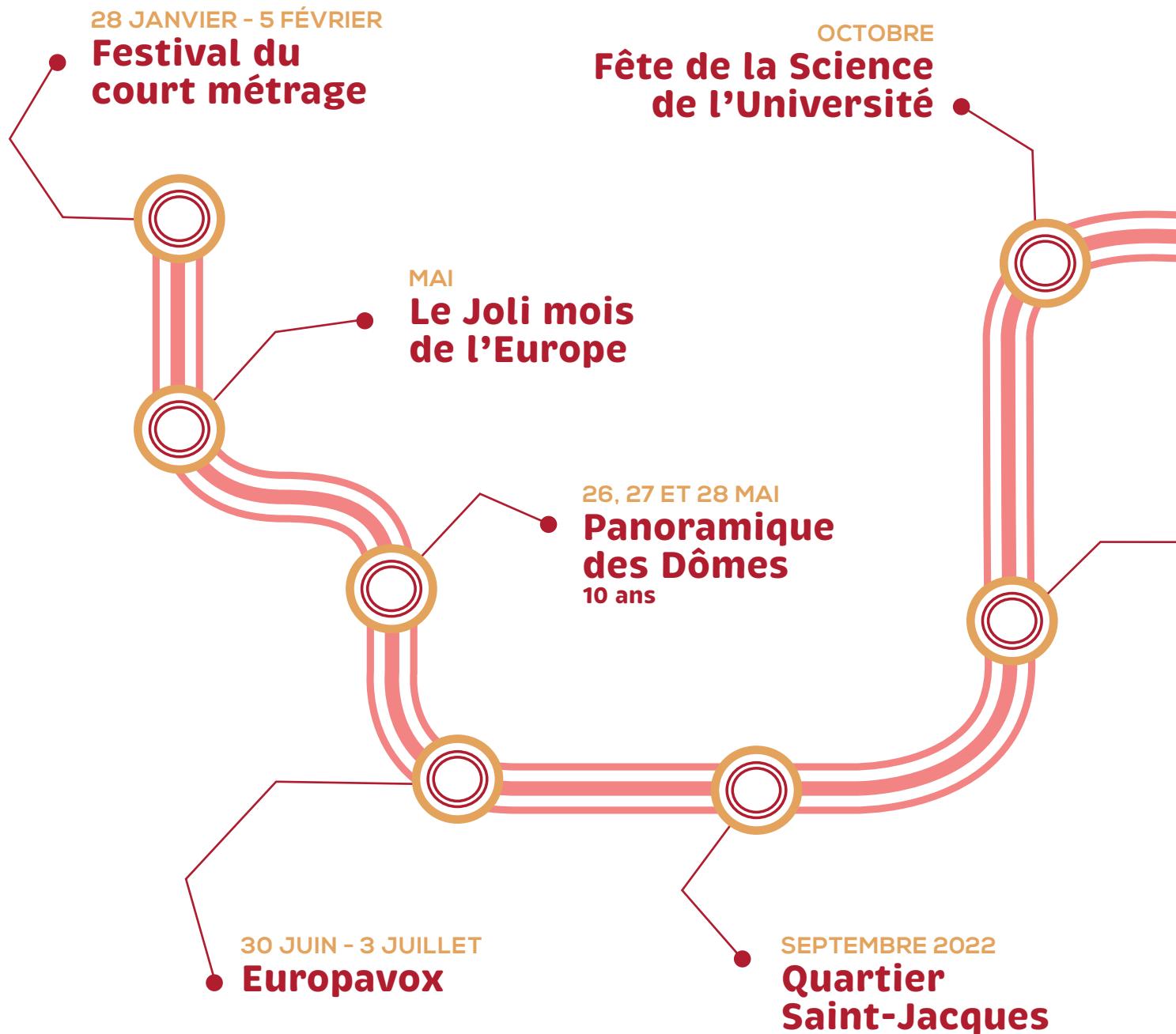
## Zoom sur l'expérimentation Klaxit

Klaxit, lauréat du concours Auvermoov 2018, a expérimenté en fin d'année sa solution de covoiturage domicile-travail auprès des entreprises du secteur République, signataires d'une convention PdME. Dans ce cadre, le SMTCA a pris en charge le coût des trajets pour les passagers, quelle que soit la distance parcourue. Les premiers résultats sont positifs, le nombre de trajet a été multiplié par 7 et les inscriptions à la plateforme ont augmenté de façon significative.

<sup>15</sup> Tel que stipulé dans l'article L1214-8-2 du code des transports.

## Le SMTCA et ses partenaires

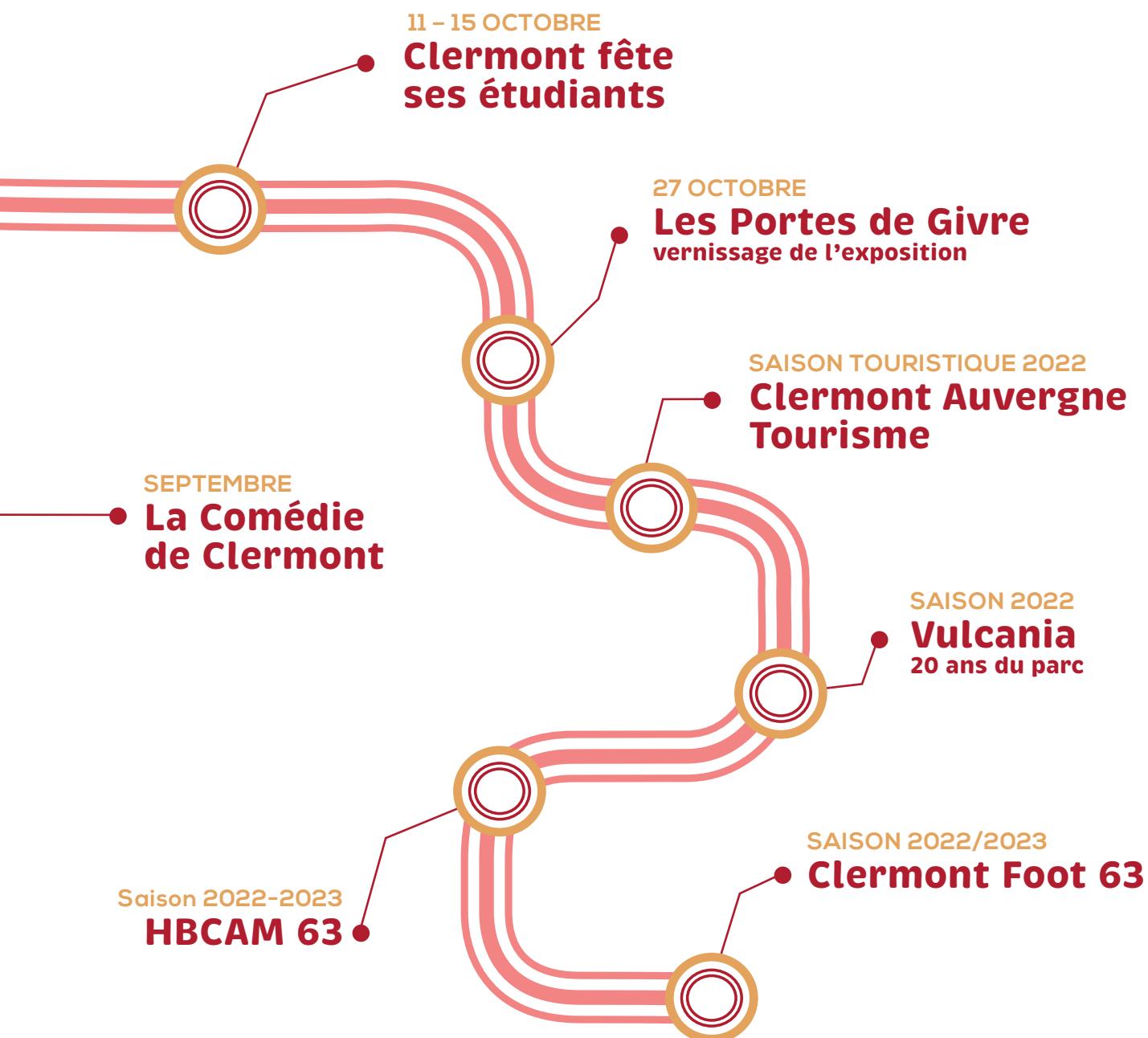
Une nouvelle charte partenariale a été adoptée lors du Comité Syndical du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Elle définit la stratégie de partenariats reposant sur la promotion de l'usage des solutions de mobilité durable auprès des partenaires et de leurs publics, et sur la valorisation des services mis en place par le SMTCA et ses exploitants.



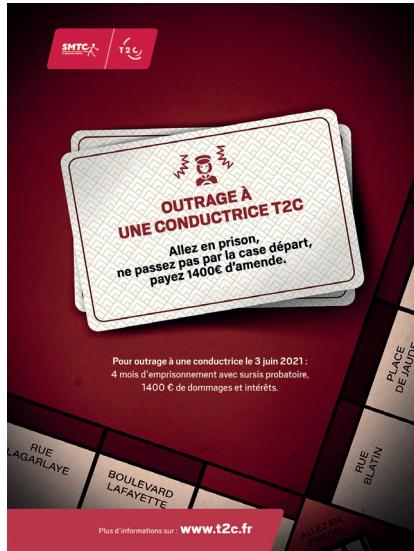
## Les partenariats 2022

Culture, sport, jeunesse, tourisme et loisirs... les thématiques couvertes par les partenariats du SMTC-AC en 2022, ont confirmé son rôle clé et son engagement pour l'attractivité du territoire au travers d'évènements grand public.

Le tramway, avec des rames et des stations stickées aux couleurs des partenaires a été le vecteur d'images pour les temps forts du territoire. De plus, afin de faciliter les déplacements du public, le SMTC-AC a augmenté son offre de transport notamment en fin d'évènement (passage de tramways, de navettes ou de bus supplémentaires, réapprovisionnement des stations Cvélo à proximité), et a proposé des titres de transports à tarifs préférentiels pour ses partenaires ainsi qu'une communication renforcée sur leurs évènements.



En 2023, le SMTC-AC poursuivra le développement de partenariats pour renforcer son rôle d'acteur majeur de la vie des habitants, et du dynamisme du territoire.



## Pour des trajets apaisés

**Le SMTC-AC a à cœur d'accompagner les voyageurs dans leur déplacement et œuvre pour que les trajets soient plus apaisés. En 2022, deux campagnes de communication sur la sécurité dans les transports en commun ont sensibilisé les usagers dans ce sens.**

En mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le SMTC-AC et T2C ont lancé une campagne contre le harcèlement sexiste. Initiée par un collectif de femmes de la Régie T2C, cette opération soutient : « **Harceleurs, agresseurs n'ont pas leur place sur nos lignes !** »

En mai 2022, une campagne de communication est venue rappeler que **les incivilités envers les agents sont inacceptables**. Elle accompagne une démarche plus globale contre les injures, menaces et violences qui entravent la réalisation du service public de transport. Une motion conjointe entre le SMTC-AC et T2C rappelle les dispositions prises et les actions pour garantir des déplacements sereins.



# RENCONTRER

## Le dialogue continue sur le projet InspiRe

La volonté de maintenir une concertation continue autour du projet (en dehors de la période d'enquête publique) a été concrétisée en 2022 avec plus de 30 rencontres, cela sous différents formats : réunions publiques, comités des partenaires, rencontres individuelles, participation à des événements grand public, réunions avec des associations, comités de quartiers et syndics...



## « Tous mobiles et vous ? » :

Rencontrer et sensibiliser les plus jeunes à la mobilité durable

Engagé pour l'éducation des plus jeunes à la mobilité durable, le SMTCA propose aux classes de CE2, CM1 et CM2 une animation intitulée « Tous Mobiles, et vous ? ». Depuis 2017, le programme fait découvrir aux élèves, les différentes manières de se déplacer, leurs avantages et inconvénients... Ce dispositif est reconnu par l'Éducation Nationale et entre dans la démarche « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » portée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Pendant 6 demi-journées, les élèves listent et analysent leurs déplacements, les fréquences, les moyens, les énergies utilisées et l'impact des transports sur leur cadre de vie. Ces animations sont complétées par des visites : centre de maintenance du tramway à Champratel, gare SNCF de Clermont-Ferrand, agence C. vélo ou Puy de Crouël, pour découvrir différents aspects des mobilités (réparation d'un tramway, intermodalité, gestion d'un parc de vélos, lecture de paysage).

En 2022, pour la première fois et après un travail collaboratif, les productions des élèves ont été exposées du 23 au 28 juin au Centre Anatole France à Clermont-Ferrand. Les classes, comme le grand public ont pu constater la créativité et l'imagination des élèves à travers des fresques, maquettes, vidéos...

**17 classes - 415 élèves du CE2 au CM2**

**11 classes de  
7 établissements clermontois,**

**1 classe d'Aubière,  
3 classes de Blanzat,**

**1 classe de Chamalières,  
1 classe de Nohanent.**



# ET DEMAIN ?

## InspiRe, les perspectives 2023

**En 2023, les phases PRO des études seront validées pour : le nouveau centre d'exploitation et de maintenance du futur réseau de bus, les Allées du cardo et les aménagements urbains des lignes B et C.**

Ces études définissent avec précision les choix architecturaux, techniques et financiers du projet. Elles seront suivies de la phase de consultation des entreprises avec le lancement des marchés de travaux. Plus d'une cinquantaine de lots seront mis en consultation pour un total de près de 180 M€.

La procédure foncière suivra son cours, d'abord avec la phase amiable puis la phase judiciaire si nécessaire, notamment dans le cas d'expropriations. Une enquête publique se tiendra pour obtenir l'autorisation environnementale, attendue en octobre. Elle sera suivie des dépôts de permis de construire.

## Intensification des chantiers

Au printemps 2023, InspiRe entre dans la phase des travaux préparatoires de dévoiements des réseaux (dont les gestionnaires sont appelés concessionnaires). Avant de réaliser les travaux des lignes de bus, un certain nombre de travaux doivent être réalisés en amont par les entreprises qui gèrent les réseaux souterrains d'électricité, de gaz, d'eaux, d'eaux usées, ou encore de télécommunications.

Ces réseaux doivent être déplacés pour en garantir l'accès en évitant qu'ils ne se retrouvent sous le tracé des futures voies de bus. Pour permettre le bon fonctionnement du réseau de bus, des aménagements vont être réalisés au printemps et en été. Ce "réseau travaux" sera effectif dès le 28 août 2023.

Une importante communication sur les travaux sera déployée pour informer les riverains et usagers des opérations à venir, pour que tout un chacun puisse les suivre le mieux possible et préparer ses déplacements, quel que soit le mode. Ces actions seront menées en concertation avec la Métropole et les villes concernées, et comprennent tout un ensemble d'outils numériques (newsletter, info travaux, cartographie dynamique....) et physiques (panneaux de chantier, campagne de promotion des outils) et des présences terrain avec une équipe de proximité.

## Renforcer l'accessibilité

**En 2023, le SMTCA et ses partenaires associatifs spécialisés dans l'accompagnement du handicap cognitif poursuivent la réflexion sur l'identification des arrêts pour ces publics cibles, afin de diffuser de nouveaux pictogrammes sur les futures lignes B et C.**

Le processus de mise en accessibilité du réseau T2C se poursuit. Dans les années à venir, les quais de bus non adaptés vont être aménagés pour permettre un accès pour tous au service.

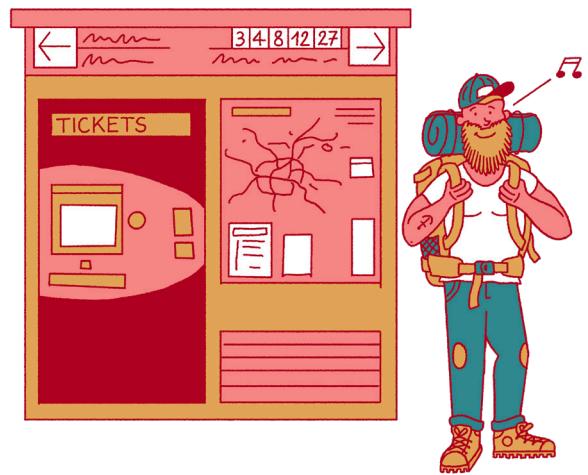
## Le lancement d'une ligne de bus à hydrogène

**En 2021, le SMTCA-AC a engagé un travail préparatoire à la mise en œuvre d'une expérimentation d'une ligne de bus à hydrogène sur le réseau clermontois.**

Après un *benchmark* de l'état de l'art portant sur : les véhicules, la production et la distribution d'hydrogène, l'exploitation, le financement, et après avoir défini le programme de l'opération, l'année 2022 a permis le lancement d'un appel d'offres européen.

Celui-ci doit aboutir en 2023, à la signature d'un marché public global d'exploitation des lignes 35 -36 pour une durée de 10 ans.

L'année 2023 permettra de finaliser la procédure de passation de ce marché et, si l'opportunité est avérée, d'engager l'expérimentation à la rentrée 2024.



Edition : SMTC-AC - 2 bis rue de l'Hermitage  
63063 CLERMONT-FERRAND cedex 1  
Tél. : 04 73 44 68 68  
[administration@smtc-clermontferrand.com](mailto:administration@smtc-clermontferrand.com)

Directeur de publication : François RAGE  
Textes : Direction de la communication et Justine Rodier  
Cartographies et illustrations : SMTC-AC, Amicale graphique  
Crédits photos : SMTC-AC, Clermont Auvergne Métropole, Benjamin Cherrasse, Mickael Mussard, **Jodie Way**  
Maquette, conception graphique et mise en page : Amicale graphique (Clément Murin & Olivier Boissié)  
Impression : Addigraphic



## SMTCA

2 bis rue de l'Hermitage  
63063 CLERMONT-FERRAND cedex 1

04 73 44 68 68

[administration@smtc-clermontferrand.com](mailto:administration@smtc-clermontferrand.com)



Tramway : ligne A  
Bus : lignes C, 22 et 23  
arrêt Lycée Lafayette